

Prévenir les risques d'exposition environnementale chez les femmes enceintes et les enfants / Prévention du saturnisme infantile dans le Val de Marne

Constat - Quel problème souhaitons-nous régler ?

Etroitement liée au facteur de risque «*habiter dans un logement d'avant 49 dégradé*», le saturnisme est une intoxication aigue ou chronique par le plomb qui entraîne des séquelles neurologiques irréversibles chez l'enfant. Le saturnisme est une maladie à déclaration obligatoire et une priorité de santé publique depuis les années 80. Cependant l'activité de repérage et de dépistage en IdF est en nette diminution depuis 2004, cette intoxication est sous-dépistée, voire sous-déclarée alors que des situations d'habitat dégradé existent et perdurent. Le département n'échappe pas à ce constat : le nombre de cas incidents est passé de 39 en 2019, 13 en 2019, à 3 en 2020 et à 10 en 2021. L'action vise, [en lien avec des acteurs de terrain \(associatifs, professionnels de santé\)](#) à améliorer le repérage des facteurs de risque et du dépistage du saturnisme infantile dans un objectif global de réduction des inégalités de santé liés au logement, de réduction des expositions environnementales chez la femme et de l'enfant. Cette action est par ailleurs [complétée de la mise en œuvre des procédures réglementaires, par l'ARS et la direction régionale et interdépartementale de l'Hébergement et du Logement \(DRHIL\) visant la suppression des sources de plomb dans les environnements de l'enfant,](#)

Bénéficiaire(s)

Femmes enceintes, en âge de procréer et les jeunes enfants,

Renforcer le pouvoir d'agir des familles et l'offre de prévention et de promotion de la santé,
Renforcer le repérage des facteurs de risque et le dépistage
Suppression des sources de plomb accessibles / procédures administratives ARS / DRHIL

DESCRIPTION

Comment fonctionne la solution ?

A noter : on parle ici de son fonctionnement cible et de nnk de son déploiement

1/ Mobiliser les médecins en lien avec l'enfant et les familles

- Sensibiliser sur la maladie, agir en pratique professionnelle (repérer, dépister, suivre)
- CAPTV, Association des familles victimes du saturnisme (AFVS), Santé publique France (SpF)

2/ Mobiliser, accompagner **étroitement** les familles, inciter au dépistage

- Aller vers (mobilisation des familles, sensibilisation, rendez-vous)
- Réaliser des visites aux domiciles pour le repérage
- Accompagner les familles et faire le lien avec les médecins
- Association Aide aux Mères et aux Familles à Domicile 94 (AMDF) et Association des familles victimes du saturnisme (AFVS)
- Lien avec l'ARS pour la mise en œuvre des procédures réglementaires (diagnostics et travaux de suppression des sources)

3/ Communication (outils disponibles ou à créer)

4 /Financements : 30 000 euros pour l'AFVS / 18 480 € soit 4620 €* par salarié mobilisé pour l'AMFD (*Ce montant n'est pas définitif il est en fonction du nombre de familles concernées)

Qui est impliqué ?

QUI ?	Pour faire quoi ?
Professionnels de santé	Repérer / dépister / suivi médical
Santé publique France	Sensibiliser et surveillance épidémiologique
Centre anti-poison et de toxicovigilance (CAPTV)	Mobilisation des professionnels de santé
Associations AFVS / AFMD	Aller vers et accompagner les familles

Pour que cela fonctionne, décrivez les contributions nécessaires chaque échelon ?

Ce que l'on attend des acteurs du territoire

Prévenir les risques d'exposition environnementale chez les femmes enceintes et les enfants - prévenir et lutter contre le saturnisme infantile – supprimer les sources d'exposition au plomb

Renforcer le repérage (des facteurs de risque environnementaux-habitat) et le dépistage

Un accompagnement associatif étroit des familles ([visites à domicile, suivi, lien avec le professionnel de santé](#))

Champigny, Choisy le Roi, Fresnes, Villeneuve Saint Georges, Vitry/Seine, Gentilly, Villeneuve-le-Roi, Villejuif, Le Kremlin Bicêtre (9 a minima)

Ivry/Seine, touchée par de l'habitat dégradé et IDH2 faible, dispose déjà d'un comité plomb (réseau de partenaires : DRIHL, CMS Docteur Petit, la ville, ARS)

Ce que l'on attend du niveau national

La lutte contre le saturnisme infantile est une priorité de santé publique, des outils nationaux existent

Dépistage pris en charge à 100% par l'assurance maladie
Système national de surveillance des plombémies de l'enfant (SNSPE) depuis 2004 intégrant la déclaration obligatoire (**DO**) des cas https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_12378_03.do